

Normes

Alain Lambert nommé médiateur des normes applicables aux collectivités locales



© FID

Alain Lambert ancien ministre, président du conseil général de l'Orne, a été nommé médiateur des normes applicables aux collectivités locales par le gouvernement (décret du 11 mars 2014). Annoncé par le Premier ministre, en novembre dernier, lors du Congrès des maires, le médiateur des normes applicables aux collectivités locales a été institué par un décret du 7 mars 2014. Placé auprès du Premier ministre, il pourra être sollicité par les collectivités locales et leurs groupements par l'intermédiaire du préfet du département. Sa mission : analyser les difficultés rencontrées lors de l'application des normes puis émettre des propositions ou des recommandations aux administrations concernées. Alain Lambert est également président de la Commission consultative d'évaluation des normes. Cette fonction qui lui est aujourd'hui confiée se situe dans le prolongement des travaux et réflexions menées avec Jean-Claude Boulard pour limiter l'impact des normes sur la conduite de l'action publique efficace et ambitieuse voulue par nos élus.